

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2018

Le six décembre deux mille dix-huit, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Eric LOIZON, Maire.

Etaient présents : M. LOIZON, M. MATIAS, Mme BLENET, M. CORNEAU, M. BOURRY, Mme CAILLER, Mme HELIOU, Mme DUPOISSON, Mme FORGET, Mme COGNEAU, M. JUZEAU, M. OUVRARD, M. PIEDOUE, M. TESSIER, Mme SEGRETAIN, M. PINARD.

Absents : Mme FROIN, M. ABELS, Mme MUSART, excusés.

Madame Séverine BLENET a été élue secrétaire.

1. MAISON MEDICALE

- Choix des entreprises

Monsieur le Maire présente le résultat défini de l'appel d'offres avec la liste des entreprises retenues par la commission d'appel d'offres réunie le 22 novembre, après présentation du rapport d'analyse des offres par le cabinet d'architectes PHI3 :

Numéro du lot Intitulé du lot	NOM	ADRESSE	MONTANT HT	MONTANT TTC
1 - VRD	ROIFFE TRAVAUX LOCATION	4 rue du Souvenir 86 - ROIFFE	21 645,00 €	25 974,00 €
2 - Gros œuvre enduits de façade	ROIFFE MACONNERIE CONSTRUCTION	4 rue du Souvenir 86 - ROIFFE	74 903,00 €	89 883,60 €
3 - Charpente bois couverture ardoise	ENT. FRESNEAU	Les Aireaux 49 - FONTAINE-MILON	25 048,32 €	30 057,98 €
4 - Bacs acier étanchéité élastomère	TOURAINNE ETANCHEITE (STE)	63 avenue du Danemark 37 - TOURS	7 515,00 €	9 018,00 €
5 - Menuiseries extérieures alu, serrurerie, menuiseries intérieures bois	MENUISERIE THAUVY	ZA Les Aunays 37 - SACHE	36 101,96 €	43 322,35 €
6 - Doublage, isolation, cloisons, faux plafond	MENUISERIE THAUVY	ZA Les Aunays 37 - SACHE	18 369,00 €	22 042,80 €

7 - Carrelage, sols PVC, faïence	ENT. MAGALHAES	Les Grands Champs 37 - CHANCEAUX SUR CHOISILLE	18 857,92 €	22 629,50 €
8 - Peinture	SAS ROBIN - GADIN	Rue du Paradis 37 - LIGUEIL	4 731,66 €	5 677,99 €
9 - Chauffage, ventilation, plomberie sanitaires	ANVOLIA 37 SAS	7 rue de la Flottière 37 - JOUE LES TOURS	25 219,14 €	30 262,97 €
10 - Electricité	REMY & LEBERT	99 rue de la Vicairerie 37 - ST PIERRE DES CORPS	20 014,40 €	24 017,28 €
TOTAL			252 405,40 €	302 886,48 €

Il présente le plan de financement définitif, dans lequel il propose d'inclure des travaux extérieurs, le revêtement de l'ensemble du parking en enrobé, l'aménagement des espaces verts, l'installation de deux lampadaires d'éclairage public et d'une signalétique dans le bourg représentant un coût supplémentaire de 11 600.00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la décision de la commission d'appel d'offres pour le choix des entreprises et de réaliser les travaux supplémentaires extérieurs proposés par Monsieur le Maire.

- Demande d'emprunt

Monsieur le Maire présente l'offre actualisée de la Caisse d'Epargne en vue de contracter un emprunt pour le financement des travaux de construction de la maison médicale.

L'offre de prêt a été scindée en deux parties,

-une première de 155 000.00 €, correspondant à 50% du montant total hors taxes des dépenses, dans le cadre du Crédit de Développement Régional Centre, au taux de 0.75 % sur 15 ans. Ce type de prêt a été mis en place pour le financement de projets de développement territorial visant notamment le thème de la santé.

- une seconde de 21 500.00 €, pour le financement du solde de la dépense, au taux de 1.54 % sur une durée de remboursement de 15 ans également.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de contracter deux prêts auprès de la Caisse d'Epargne Loire Centre, selon les conditions indiquées ci-dessus, pour le financement des travaux de construction de la Maison médicale.

Il adopte le plan de financement suivant :

DEPENSES				Montants H.T
Coût projet	134	m2		265 026,30 €
Travaux extérieurs				11 600,00 €
Architecte - maîtrise d'œuvre	7,8	%		21 840,00 €
Bureau de Contrôle				5 500,00 €
Coordination SPS				1 765,00 €
Etude de sols et relevé topo				5 560,00 €
Frais d'appel d'offres				500,00 €
Total Projet HT				311 891.30 €
TVA reste à charge	3.60	%		11 220.89 €
Dépense totale				323 112.19 €

RECETTES				
Subvention Département	30%			93 537,39 €
Subvention Etat DETR	17%			53 004,52 €
Total subventions				146 588,91 €
RESTE A FINANCER	176 523,28 €			176 523,28 €
1 ^{er} emprunt Caisse d'Epargne CDRC 50% de 311 691.30 €	155 000,00 €		0,75% 15 ans	155 000.00€
2 ^{ème} emprunt Caisse d'Epargne	21 500,00 €		1,54% 15 ans	21 500.00 €
Solde en autofinancement	23.28 €			23.28 €

2. BUDGET

- Travaux en régie

Monsieur le Maire présente le tableau des travaux réalisés en régie par le personnel technique au cours de l'année. Il souligne le budget important consacré aux travaux de busage et d'entretien de fossés.

Période	Travaux	Montant factures	Main d'œuvre	Coût	Total
mai à novembre	Busage fossés et travaux voirie la Huraudière, Couteau, Bois cornu, la Villière, Carreau	8 648,77	174h (3 agents)	3 193,56	11 842,33
avril à juin	Création massif du cimetière	2 467,53	78h (4 agents)	1 383,01	3 850,54
avril à novembre	Réhabilitation du bureau du directeur d'école	3 387,98	250h (3 agents)	4 543,00	7 930,98
avril à juin	Réhabilitation WC école	406,17	54h (2 agents)	1 008,99	1 415,16
août et septembre	Bâche incendie Carreau	889,53	19h (3 agent)	336,78	1 226,31
mai à septembre	Aménagement de voirie la Villière	3853,16	60h (3 agents)	1 105,20	4 958,36
février à avril	Aménagement et isolation étage bibliothèque	1909,26	177,50h (3 agents)	3 040,77	4 950,03
août	Réfection enduit mur cour du bar	566,36	56h (1 agent)	799,12	1 365,48
	TOTAL	22 128,76 €		15 410,43 €	37 539,19 €

- Délibération modification de crédits

Monsieur le Maire expose que, afin de permettre d'ajuster le budget de 2018, ainsi que pour augmenter le crédit des travaux en régie et compléter certains comptes de fonctionnement, il est nécessaire de modifier les crédits indiqués dans le tableau ci-dessous :

LIBELLE	ARTICLE PROG.	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT			
Chapitre 042			
Fournitures travaux en régie	7221		2 300.00
Charges sociales travaux en régie	7222		7 800.00
Prélèvement pour investissement	23	10 100.00	
INVESTISSEMENT			
Prélèvement sur fonctionnement	21		10 100.00
Chapitre 040	2128	10 100.00	

VIREMENT DE CREDITS			
Dans la même section			
Dépenses imprévues 022		-8 000.00	
Chapitre 011		+8 000.00	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les modifications de crédits proposées par Monsieur le Maire.

- Rétrocession matériel de désherbage

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une demande de subvention a été faite auprès de la Région, par l'intermédiaire du Pays Indre et Cher, pour l'acquisition de matériel permettant d'améliorer les pratiques de gestion favorables à la biodiversité, dans le cadre du programme « gestion alternative des espaces publics ».

La commune de CHEILLÉ qui souhaitait faire l'acquisition d'un désherbeur thermique d'un montant de 2 150.00 €, a demandé à être associée à cette opération, considérant que la dépense subventionnable doit être au minimum de 5 000.00 € HT.

Un dossier a été déposé pour l'acquisition d'une désherbeuse avec barre de coupe, d'un broyeur d'accotement pour le microtracteur et de deux désherbeurs thermiques, représentant un coût total de 8 761.00 € HT.

Par courrier en date du 16 novembre 2018, la Région a accordé un montant de 3 500.00 €, soit une subvention de 40 % de la dépense.

Il est nécessaire de délibérer pour rétrocéder à la commune de CHEILLÉ l'un des désherbeurs thermiques dont l'acquisition a été faite auprès des Établissements LEJEAU.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de rétrocéder ce matériel selon les conditions suivantes :

Fournisseur	Matériel	Date de la facture	Date et référence du mandat	Montant HT	Montant TTC
LEJEAU Motoculture	Désherbeur thermique	26/07/2018	11/10/2018 Mandat n° 814	2 150.00 €	2 580.00 €
			Participation Région 39.95 %		858.93 €
			Montant FCTVA récupérée		423.22 €
			Reste à verser la commune de Cheillé		1 297.85 €

- Projets d'investissements 2019

Monsieur le Maire expose qu'hormis la construction d'une maison médicale dont le financement est déjà prévu, la part restant à la charge de la commune pour les travaux d'enfouissement des réseaux, avec une dépense totale prévisionnelle de 180 000.00 € HT, représentera une part très importante du budget de l'année 2019 ; elle pourra, si nécessaire, faire l'objet d'un emprunt.

D'autres programmes, inscrits sur le budget 2018, seront à reporter comme l'acquisition du véhicule hydrogène (mai 2019), les aménagements urbains de la rue de la Vallée du Lys et derrière l'église.

Quelques opérations nouvelles sont à prévoir, dont les travaux de voirie rurale et l'aménagement du lavoir qui pourront faire l'objet de subventions.

Ces projets d'investissement sont présentés dans le tableau ci-après:

		DEPENSES	RECETTES	
PROJETS	RAR 2018	PREVISIONS 2019		
Construction maison médicale, coût projet : 380 000,00 €	349 726,00 €		Subventions	143 000,00 €
			Emprunt	172 500,00 €
Enfouissement réseaux Eclairage public	50 000,00 €		Subvention	25 000,00 €
Enfouissement réseaux Participation travaux		150 000,00 €		
Acquisition véhicule hydrogène	32 389,85 €		Subventions Région/SIEIL	20 000,00 €
Travaux aménagement urbain rue Vallée du Lys	25 000,00 €		Subvention DETR	7 500,00 €
Aménagement derrière église	21 200,00 €		Subvention DETR	6 360,00 €
Programme de voirie rurale		60 000,00 €	Subvention Département	20 000,00 €
Réhabilitation lavoir et accès, signalétique petit patrimoine		22 000,00 €	Subvention TVI	6 600,00 €
Agrandissement préau école				
Mise aux normes électriques bâtiments		10000.00 €		
Aménagement d'un local pour les jeunes				
PAVE et ADAP	5000.00 €			
Accès piétonnier au cimetière				
Rénovation ALSH (ancien logement), faux plafond, peinture				
Acquisition matériel (lave vaisselle salle Tilleuls, sauteuse cantine)				
Matériel de voirie				
Vidéoprotection				
TRAVAUX EN REGIE				
Plateformes conteneurs OM				
Travaux fossés et busage				
Espaces verts				
Travaux école -parking				
Aménagement réserve incendie Carreau				
Parking derrière église				
Accès piétonnier aux salles de la Baronne				

3. DEMANDE SUBVENTION DEPARTEMENT ET ETAT

- Demande FDSR enveloppe socle pour travaux de voirie

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Département concernant la reconduction du Fonds Départemental de Solidarité Rurale (FDSR) pour l'année 2019. Les dossiers doivent être déposés avant le 31 décembre 2018.

Il propose de solliciter une subvention au titre de l'enveloppe « socle » pour le financement du programme 2019 de travaux de voirie rurale. Le budget alloué à ces travaux s'élèvera à 60 000.00 €; les travaux seront réalisés par l'entreprise qui sera retenue par le groupement de commandes de la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre, auquel la commune participe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Département, dans le cadre du FDSR, enveloppe « Socle » pour le financement du programme de travaux de voirie rurale de l'année 2019.

- Demande de subvention DETR pour aménagements urbains

Monsieur le Maire rappelle les études en cours pour des travaux d'aménagements urbains :

- Mise en sécurité des piétons, rue de la Vallée du Lys, suite aux travaux d'enfouissement des réseaux, par l'aménagement d'espaces piétonniers, d'une zone de circulation apaisée (zone 30) et la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

- Aménagement de l'espace public derrière l'église, par la transformation de l'ancien terrain de sports en zone mixte de stationnement, espace vert, éclairage public.

- Aménagement de la Placette derrière la salle des Tilleuls et de l'accès au lavoir communal.

Il propose, pour le financement de ces travaux, d'un montant estimatif de 50 000.00 € HT à ce jour, de solliciter une subvention de l'Etat, au titre de la DETR 2019, selon le plan de financement présenté en annexe,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR dans le cadre des opérations de « Mobilité durable », pour le financement de travaux d'aménagements urbains.

4. DEMANDE FONDS DE CONCOURS PROJETS TOURISTIQUES CCTVI

Dans le cadre de sa stratégie d'affectation du produit de la taxe de séjour pour les années 2018 à 2020, la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre a décidé de consacrer une part de ce produit au soutien des projets touristiques entrepris par les communes.

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été envisagé d'inscrire un projet d'aménagement urbain pour l'attribution des fonds de concours 2019.

Il propose de solliciter une subvention pour la mise en valeur du petit patrimoine par la réhabilitation du lavoir et de ses abords et la mise en place d'un circuit découverte du petit patrimoine sous la forme d'une signalétique.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Travaux	Coût HT	Financement
Réhabilitation du lavoir (devis ent. Baudry Couverture)	10 000.00 €	Autofinancement et subvention CCTVI d'un taux de 30 à 50 %
Accès au lavoir (enrobé couleur calcaire ou équivalent)	7 000.00 €	
Signalétique (panneaux et éventuellement cartes postales anciennes)	5 000.00 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de lancer cette opération représentant une dépense totale de 22 000.00 € et de solliciter une subvention auprès de la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre dans le cadre des fonds de concours pour les projets touristiques.

5 VIE LOCALE

- Travaux enfouissement réseaux

Les travaux avancent bien, ils ont été bloqués quelques jours en raison d'un incident. Ils seront arrêtés pendant les deux semaines de fêtes de fin d'année.

- Travaux 2^{ème} tranche lotissement Croix St Charles

Les bordures de trottoirs sont posées, l'enrobé devrait être fait la semaine prochaine et les espaces verts au mois de janvier.

- Rencontre avec l'ALEC :

L'Agence Locale de l'Energie, viendra le 12 décembre prochain, établir un diagnostic énergétique de plusieurs bâtiments communaux afin de mesurer les consommations de manière sectorisée. Une étude pourrait être faite pour la pose de panneaux solaires sur le gymnase.

- Points de regroupement pour la collecte des ordures ménagères

Le démarrage de la nouvelle collecte est fixé au lundi 7 janvier sur la commune. En raison de désaccords de plusieurs communes pour le financement des travaux d'aménagement des plateformes sur les points de regroupement, des panneaux vont être posés pour informer la population concernée des retards occasionnés, d'un futur aménagement et les coordonnées du SMICTOM. Ces plateformes vont représenter un travail important pour les agents et une dépense élevée. Les négociations sont en cours entre le SMICTOM et la communauté de communes qui a la compétence « déchets ». Il est rappelé que la TVI ne financera plus les sacs noirs.

- Décorations de fin d'année,

Elles vont être posées le 12 décembre ; de nouvelles guirlandes ont été commandées pour la place de la Mairie.

- Réunion commission scolaire pour la sécurité routière

Une réunion va être organisée le 17 décembre avec les parents délégués et les enseignants, débattre sur la sécurité routière aux abords de l'école.

- Installation alarmes incendie école

La société ATS interviendra le 26 décembre pour renforcer le système d'alarme du groupe scolaire afin que toutes les classes entendent bien la sirène en cas d'alerte.

- Prochaines manifestations :

- 7 décembre : repas de Noël élus et personnel,
- 14 décembre : fête de Noël école, avec des difficultés de stationnement en raison des travaux
- 15 décembre : animation Noël bibliothèque

5. INTERCOMMUNALITE

Dossiers en cours :

Refonte des itinéraires des Chemins de randonnée : projet circuit commune

Création d'une plaquette sur la vente directe par les producteurs locaux

Transfert de charges ALSH et bibliothèque

Subvention pour l'organisation de manifestations sportives ou culturelles de rayonnement communautaire pour l'année 2019 : dossiers transmis aux associations

Projet village de marques refusé par la commission nationale, procédure de recours possible auprès du conseil d'Etat.

Réunions

6.11 : Développement économique

7.11 : Rencontre avec les socio-professionnels du tourisme

8.11 : Conseil communautaire

15.11 : Commission enfance jeunesse

20.11 : CLET

26.11 : Commission communication

29.11 : Bureau communautaire

4.12 : Commission tourisme

4.12 : Commission Agriculture, GEMAPI, ESS, commerce

4.12 : Commission eau et assainissement, transfert de services

5.12 : Commission aménagement du territoire, THD, habitat, gens du voyage

10.12 : Commission aménagement du territoire

11.12 : Commission finances

18.12 : Commission développement économique

13.12 : Bureau communautaire exceptionnel (

20.12 : Bureau communautaire et conseil communautaire

Autres EPCI

3.12 : SATESE – comité syndical

3.12 : SMICTOM du Chinonais – comité syndical

21.11 : Pays Indre et Cher

6. GROUPES DE TRAVAIL

- Commission communication :

Séverine BLENET, maire adjoint déléguée présente le nouveau site, qui vient d'être mis en ligne mais nécessite encore quelques ajustements.

Plusieurs suggestions et remarques sont faites pour compléter certaines pages. Il sera important d'avoir des statistiques sur le nombre de vues.

Le prochain numéro du Thilouze l'Info est en préparation qui devrait être distribué vers le 15 décembre. Le bulletin municipal est également en préparation.

- Groupe de travail délégués élus et personnel

Après rappel des 4 élus et 4 agents qui participent à ce groupe de travail, il est présenté un compte rendu des réunions de l'année :

- Ces rencontres sont positives, avec un groupe de personnes qui s'implique dans ses fonctions,
- Les délégués du personnel demandent d'avoir parfois une plus grande autonomie dans l'objectif d'améliorer le fonctionnement des services
- Ils ressentent le besoin de clarifier les rôles des référents de chaque service,
- Ils demandent de privilégier les circuits courts pour une meilleure efficacité, notamment dans les commandes de consommables (produits d'entretien, de voirie)
- Il est demandé de disposer d'une autolaveuse pour le grand ménage d'été, éventuellement par une location
- Il est émis le souhait de renforcer la confiance suite à l'impact important des questions entendues lors du bilan de consommation de carburant

Le conseil municipal propose de :

- Confier certaines demandes de devis et commandes aux agents des différents services avec un suivi des budgets par le service administratif ;
- mener une enquête sur les heures supplémentaires (récupérées ou payées),
- réfléchir à des thématiques du contenu des prochaines réunions.

Des colis de Noël alimentaires vont être offerts pour la première fois à l'ensemble du personnel. Une reproduction du tableau de Nicole Avezard sera offerte aux agents et au conseil municipal.

7. QUESTIONS DIVERSES

Les membres du CCAS préparent les colis de Noël des personnes âgées de plus de 85 ans, une carte de vœux de la municipalité y sera jointe.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire clôture la séance à 23 h 15 .

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 10 janvier 2019 à 20 h 00.